

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Grand Est

**ARRÊTÉ ORGANISANT AU TITRE DE L'ANNÉE 2017**  
**UN RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS**  
**D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT**

**Le Préfet de la Région Grand Est,**  
**Préfet de la zone de Défense et de Sécurité Est, Préfet du Bas-Rhin,**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'État ;

**VU** le décret 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

**VU** le décret 2013-1041 du 20 novembre 2013 autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;

**VU** le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

**VU** l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière d'agents placés sous son autorité ;

**VU** l'arrêté du 28 avril 2017 portant organisation des recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ;

**VU** l'arrêté du 02 juin 2017 portant ouverture au titre de l'année 2017 d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de la transition écologique et solidaire;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2017 / 353 du 23 mai 2017 portant délégation de signature à Mme la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est ;

**SUR** proposition de la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est,

## **A R R E T E**

**ARTICLE 1** – Dans le cadre du recrutement sans concours d'adjoints administratifs des administrations de L'État ouvert au titre de l'année 2017, par arrêté ministériel du 02 juin 2017, il est attribué 1 poste à la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin.

**ARTICLE 2** - Le poste offert est situé au Secrétariat Général, Cellule Affaires financières, de la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin.

**ARTICLE 3** - La composition de la commission de sélection sera fixée par arrêté préfectoral.

**ARTICLE 4** - La Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au RAA de la Préfecture de Région.

Fait à Strasbourg, le 29 juin 2017  
Le Directeur Régional Adjoint  
signé  
Laurent DARLEY

